

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**30 mars 2020**

Séance spéciale du Conseil municipal, dûment convoquée par le directeur général int. Gaétan Perron, tenue le 30 mars 2020, à 19h00, PAR VIDÉOCONFÉRENCE EN RAISON DE LA COVID-19, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Marie-Michèle Turgeon, Lee Brazel et Pierre Blouin.

Le directeur général et secrétaire-trésorier int., Gaétan Perron et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 19h10.

*Prendre note que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à tous les membres du conseil (article 156 du Code municipal du Québec) le 26 mars 2020 aux membres du conseil municipal par courriel.*

*Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)*

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-03-19**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal sont présents à ce conseil de façon virtuelle ;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

QU'à l'ordre du jour présenté dans l'avis de convocation envoyé le 26 mars 2020 soit ajouté le point **3.3 Mandat Infotech** ;

ADOPTÉE

**3.1 Présentation du R2020-133**

En vertu de l'article 445 du code municipal, des copies du règlement ont été mis à la disposition des conseillers sur un lien Dropbox et le secrétaire-trésorier int. présente le projet de règlement 2020-133 concernant la modification des dates de versements de taxes municipales pour l'année 2020.

**3.2 Avis de motion R2020-133**

Le conseiller **Marc Bégin** donne avis de motion qu'à la prochaine session ou à une session ultérieure de ce Conseil, il proposera ou fera proposer le Règlement R2020-133 intitulé règlement modifiant les versements de taxes municipales du règlement 2020-131 sur la taxation et tarification municipale et les conditions de perception pour l'année 2020.

### 3.3 Mandat Infotech

2020-03-20

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater la firme Infotech d'effectuer les modifications de notre base de données Sygem pour l'application des nouvelles conditions de perception pour l'année 2020.

ADOPTÉE<sup>i</sup>

### 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2020-03-21

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

De clore la présente séance à 19h15 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

**Yann Vallières, maire**

---

**Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe**

---

<sup>i</sup> Rés. Envoyée à Infotech 2020-03-31